



L'ACCOMPAGNEMENT DES CREATEURS ET REPRENEURS D'ENTREPRISES

POLE CREATION-REPRISE

CONSTAT

- En France, en 2010, 338 465 000 entreprises ont vu le jour sur la période de janvier à juin 2010, dont 200 313 auto-entrepreneurs).
Ces chiffres se suffisent à eux-mêmes pour démontrer que la création/reprise reste un enjeu national, régional et local.
- La création ou la reprise d'entreprise sont toutes deux des opérations complexes qui mettent en œuvre des données personnelles, familiales, techniques, économiques, juridiques, sociales et fiscales.
- Le créateur, face à cette problématique, se sent généralement isolé et plus ou moins égaré dans un dédale de questions difficiles à résoudre.
- Le principal problème que pose la création/reprise d'entreprise n'est pas le « parcours de combattant » qu'on évoque si souvent. **La véritable difficulté de la création/reprise est de trouver pour le créateur un accompagnement constant qui brise sa solitude.**

OBJECTIF

- **Dynamiser la création/reprise d'entreprise, et par là, dynamiser le tissu économique local.**

ACTION DE LA CCI COTE-D'OR : L'ECOLE DU CREATEUR

En accompagnement permanent de l'idée jusqu'à 3 ans après la création. Parmi les nombreux services que l'Ecole du Créateur propose, on peut retenir :

L'ESPACE ENTREPRENDRE : LIEU D'ACCUEIL DE TOUS LES PORTEURS DE PROJET

L'Espace Entreprendre INFORME sur :

- la démarche de création
- les bons interlocuteurs pour un projet
- l'environnement réglementaire du projet de création/reprise.

L'Espace Entreprendre ORIENTE sur :

- les formations en matière de création/reprise
- les conseillers nécessaires pour mener à bien le projet
- des **½ journées de sensibilisation à la création d'entreprise** (fréquence : tous les mercredis).

L'Espace Entreprendre ACCOMPAGNE et CONSEILLE :

- Dans toutes les étapes successives de la création-reprise.

L'Espace Entreprendre PROPOSE :

- des **stages de création d'entreprise** d'une durée de 5 jours, dont le **but** est d'analyser tous les problèmes de la création (économiques, juridiques, financiers).
Ces stages sont organisés par CCI Formation Côte-d'Or et sont animés par des conseillers de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or ainsi que par des professionnels de la place (notaires, banquiers, assureurs). Des sessions sont également proposées à Montbard.
- des **stages longs de création d'entreprise** d'une durée de 315 heures qui permettent :
 - de comprendre toutes les phases de la création d'entreprise,
 - d'acquérir une méthodologie de lancement d'un projet,
 - d'en vérifier sa faisabilité.

LES SERVICES DE CONSEIL SPECIALISE

Sur prescription de l'Espace Entreprendre, le créateur-repreneur peut bénéficier :

- d'études économiques du projet (concurrence, marché, localisation, finances, faisabilité)
- d'études juridiques, sociales et fiscales, tant en droit interne qu'en droit européen ou international : choix de statuts, étude de contrats...

LE CENTRE DE FORMALITES : LIEU D'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES LIEES A LA VIE DE L'ENTREPRISE

- le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) apporte toute l'assistance nécessaire à l'accomplissement des formalités relatives à l'entreprise
 - tant à la **création, qu'en cours de vie,**
 - tant au **niveau national qu'international.**

LE SUIVI POST-CREATION

- un conseiller création épaulé le jeune chef d'entreprise durant 2 à 3 ans après l'immatriculation au RCS.

EN 2010, LE POLE CREATION-TRANSMISSION A AIDE 634 PERSONNES EN RENDEZ-VOUS INDIVIDUELS, ET 11520 LORS DES SEANCES DE SENSIBILISATION

CONTACTS

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE-D'OR - BP 17440 - 21074 Dijon cedex
ECOLE DU CREATEUR

Espace Entreprendre • tél 03 80 65 91 00 • fax 03 80 65 37 09 • e.mail : espaceentreprendre@cci21.fr

Site : www.cci21.fr